

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SÉANCE	
22 novembre 2025	
DATE DE CONVOCATION	
16 novembre 2025	
DATE D’AFFICHAGE	
25 novembre 2025	
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	33
PRÉSENTS	22
PROCURATION(S)	10
VOTANTS	32
QUORUM	17
Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité	
Certifiée conforme et exécutoire. Notifiée aux intéressés.	
Le Maire	

Le **vingt-deux novembre** de l'an deux mille vingt cinq à 10H00 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :
Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

Étaient présents : MM. JAMET, COQUELET, LEGO, AVOLLÉ, BALUT, GHOU, AÏT BABA, MARC, COPLO, LECERF, NDIAYE, GRESSSENT.
Mmes DUVALLET, ROUSSELIN, BENAMARA, DESLANDES, ALTUNTAS, POUHÉ, DEBOISSY, BATAILLE, LEFEBVRE, VINCENT.

formant la majorité des Membres en exercice.

Étaient excusés : MM GODEFROY, GUILLON, GASSA, SABIRI et Mmes DORDAIN, LOUBASSOU, TERNISIEN, DELIENCOURT, GÜTH, MANTSOUAKA-MASSALA.

Était absent : M. THIERY.

Avaient donné pouvoir : M. GODEFROY à M. COQUELET, M. GUILLON à Mme LEFEBVRE, M. GASSA à Mme BENAMARA, M. SABIRI à M. GHOU, Mme DORDAIN à M. JAMET, Mme LOUBASSOU à Mme DUVALLET, Mme TERNISIEN à M. LEGO, Mme DELIENCOURT à Mme DESLANDES, Mme GÜTH à Mme ROUSSELIN, Mme MANTSOUAKA-MASSALA à M. AVOLLÉ.

Mme Catherine DUVALLET
est nommée Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, AURIÈRES, EL OUERDIGHI et Mmes ECHARD-GOUBERT, ROSSIGNOL, JEZ, JÉGU, ZAPPIA, FORTUNA, BOUGEARD.

Délibération N°15

AUTORISATION DE RÉPONDRE À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR REJOINDRE LE PROGRAMME VÉLO-EGAUX EN CONSORTIUM AVEC LE DÉPARTEMENT DE L'EURE

Mme Stéphanie Rousselin expose au Conseil municipal :

La mobilité est un levier essentiel d'insertion, mais aussi un frein majeur pour de nombreuses personnes éloignées de l'emploi, personnes isolées ou en situation de précarité. Le vélo, en plus d'être un moyen de transport économique, peut jouer un rôle important dans l'inclusion sociale, l'émancipation et la lutte contre la précarité.

Dans ce cadre, la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) lance le programme « Vélo-Egaux », financé par les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), qui offre un accompagnement personnalisé complet incluant des cours théoriques, pratiques et mécaniques, ainsi qu'une remise gratuite d'un vélo d'occasion à l'issue du parcours. Ce programme s'adresse aux personnes répondant à certains critères d'éligibilité, tels que des revenus modestes ou l'accès à des aides sociales.

Pour bénéficier de ce programme, les collectivités au périmètre de bassin de vie doivent s'engager dans un projet structuré autour d'un consortium regroupant une structure porteuse, une structure partenaire et des prestataires, afin de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI), publié du 17 novembre au 17 décembre 2025.

Si la candidature est retenue, la structure porteuse se voit attribuer une prime de 5 000€ pour 2026, à laquelle s'ajoute un financement de 600€/bénéficiaire pour couvrir les frais de formation et d'acquisition d'un vélo d'occasion. Le programme se clôture en novembre 2026.

La Ville de Val de Reuil, fortement mobilisée en faveur du vélo, souhaite s'associer avec le Département de l'Eure, structure porteuse pour le territoire, pour répondre à cet AMI.

Sur la base de ces éléments, le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents, actes, accord, relatifs à la candidature à l'AMI « Vélo-Egaux »

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
Marc-Antoine JAMET

